Image not found or type unknown

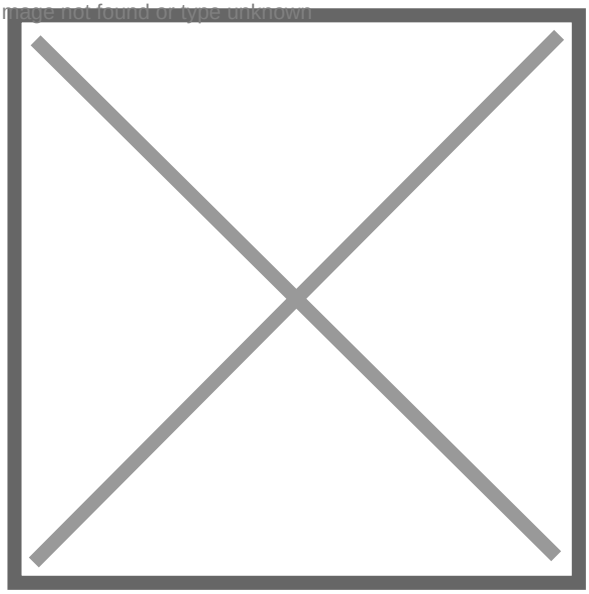

Abus de paiement de la société orange

Par **anjinho78300**, le **17/01/2009** à **13:07**

Bonjour,

Le 02/10, je me rends dans une boutique Orange afin de prendre un abonnement Internet. On me propose alors un forfait Internet soir et week-end pour 17.25euros TTC/mois pendant 4 mois puis 34.50 euros TTC/mois, dont je souscris. Malgré le respect des conditions qui m'ont été données sur les horaires de connexion, je suis prélevé une première fois de 188.20 euros fin novembre puis 204.23 euros fin décembre. Je me rends donc à la boutique Orange, et la vendeuse me dit que le tarif est effectivement élevé et appelle donc le service clientèle Orange qui lui indique qu'il ne faut pas dépasser 24heures / semaine (or c'est indiqué nulle part sur le contrat qui, soit dit en passant, ressemble qu'à une vulgaire photocopie noir et blanc) et qu'il faut respecté aussi un certain nombre de MégaOctets (ce dont la vendeuse et sa collègue de la boutique Orange n'étaient pas au courant!!!). Par la suite, la vendeuse me demande si j'utilise le service MSN Messenger : oui vu l'intérêt de prendre internet et celle-ci me répond que ça prend des MégaOctets.
Aujourd'hui, Orange et la vendeuse m'ont conseillés de faire une lettre en recommandé.
Certes, mais comment faire valoir mes droits et que je sois rembourser sachant que lors de la vente du produit, on ne m'a pas expliqué l'histoire des Méga Octets, de MSN Messenger, et des 24heures par semaine qui ne sont indiqué nulle part sur le contrat?!
Merci d'avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés